



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur général des Elections rappelle aux mandataires de partis politiques, de coalitions de partis politiques et d'entités regroupant des personnes indépendantes que la Commission de Réception des Dossiers de Déclarations de Candidature pour les élections législatives anticipées du **17 novembre 2024** commencera ses activités **le mardi 24 septembre 2024 à 08 heures**.

La Commission a son siège à la Direction générale des élections, (DGE) sise à la **Cité Police avenue El Hadj Malick SY angle rue 6**, Médina à Dakar.

Elle fonctionnera tous les jours **de 08 heures à 18 heures**, avec une pause de **13 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes**. A l'exception des dates limites de notification de noms de coalition ou d'entité regroupant des personnes indépendantes et/ ou de dépôt de dossiers de déclaration de candidature, pour lesquelles une permanence est assurée jusqu'à minuit.

Elle pourra également fonctionner en dehors de ces heures selon les nécessités.

Il est rappelé que la Commission procédera **ce jeudi 26 septembre 2024** au tirage au sort pour déterminer l'ordre de dépôts des dossiers de déclaration de Candidature.

Pour le dépôt matériel prévu du **samedi 28 au dimanche 29 septembre 2024**, les dossiers de candidatures seront réceptionnés selon l'ordre établi par le tirage au sort entre les différentes listes de candidats.

Dakar, le

